d'examiner amplement le projet, puisse entrer avec plaisir dans l'union projetée. J'ai une opinion très favorable de plusieurs des résolutions composant cette mesure. Je no puis cependant partager l'opinion de mon hon, ami de Toronto (M. Ross), que le Haut-Canada, plutôt que de ne pas avoir le chemin de fer intercolonial, le construirait à ses propres frais. Le Haut-Canada ne produit rien qui puisse être expédié avantageusement par ce chemin; mais si la confédération doit avoir lieu, il n'y a pas d'autre alternative que de le construire. En 1862, on nous offrait un excellent marché; mais comme nous avons refusé dans le temps de l'accepter, nous ne pouvons aujourd'hui l'avoir sans le payer un plus haut prix. L'alliance matrimoniale que nous avons contractée va entraîner nouvelles responsabilités, et sincèrement je ne crois pas que le pays soit tout-à-fait en état de s'en charger. (Ecoutes ! écoutes !) Tcut indique que cette alliance est à peu près certaine, et il est également certain que ces petites responsabilités se manifesteront nussitôt qu'elle aura lieu. (Hilarité.) Je pense, néanmoins, qu'on peut les appeler do grandes responsabilités; et, je le répète, elles sont infiniment plus importantes que celles que nous pourrious supporter. Je serais prêt à faire de très grands sacrifices pour la défense du pays, mais si l'Angleterre vient nous dire que nous devons faire plus que le pays ne pourrait faire, je ne pense pas qu'il consentira à se soumettre à sa volonté. Nous somme prêts à nous défendre dans la mesure de nos forces; mais je ne suis pas prêt à encourir une dépense tellement énorme qu'elle écrasora notre pays sous une dette qui en rendra le séjour impossible la confédération, il nous faudra non seulement encourir des dépenses considérables pour nos fortifications et notre milice, mais nussi pour créer une marine, parce que je crois que du moment que les Américains augmenteront le nombre de leurs canonnières sur les laos, il nous faudra en mettre un nombre égal, et il me paraît très douteux que nos moyens nous le permettent. (Ecoutes ! écoutes!) Où prendrons-nous l'argent?

L'Hon. M. OURRIE-Oui, où prendronsnous l'argent?

L'Hon. M. READ-Aujourd'hui, nous sommes considérablement obérés par les taxes, et nous avons à payer une forte somme pour l'intérêt de notre énorme dette. Je

quelque méthode qui est pour effet de retenir chez nous cette somme d'intérêt. Je n'aime pas voir ces énormes emprunts qu'on fait à l'étranger. L'intérêt est une chose qui s'accumule très-rapidement, et il faut qu'il soit payé régulièrement. Si l'on pouvait trouver quelque moyen d'arrêter ces emprunts à l'étranger, le plan de confédération me sourirait davantage, surtout lorsque l'on consi. dère que la capitation dans ce pays s'est accrue dans une proportion alarmante-do 1 à 8 piastres-depuis l'union de 1841. Il semble que la confédération va augmenter le chiffre de notre taxe; c'est là un fait généralement admis; sans compter la dépense que va entraîner la construction du chemin de fer intercolonial. Je ne puis voir où nous prendrons tout l'argent nécessaire, mais j'ose dire que le ministre des finances découvrira quelque moyen de se le procurer-l'augmentation de la taxe, par exemple. Lorsque viendra le temps de prendre le vote définitif, je serai prêt à appuyer la motion, plutôt que de la voir rejeter complétement, et ne pousserai pas plus loin mon opposition. (Ecoutes! écouter !)

L'Hon. M. REESOR-Je propose que les mots suivants soient ajoutés à la motion principale:

" Pourvu toujours que son excellence le gouverneur-général sera prié de ne pas trausmettre la dite adresse jusqu'à ce que les dites résolutions aient été approuvées par les électeurs de cette province, habiles à voter en vertu des disposi-tions de l'acte 22e Vict. chap. C, la dite approbation à être constatée par un vote direct sur les dites résolutions, qui devra être pris dans les diverses municipalités du Haut et du Bas-Canada."

L'Hon M. DICKSON—Je désire attirer l'attention de la chambre sur le fait que cet amendement semble comporter le même principe que l'amendement proposé par l'hon membre en face (M. CURRIE) et secondé par moi, lequel a été rejeté à la suite d'une longue discussion. J'aimerais à savoir, par conséquent, si l'amendement est dans l'ordre. Je ne m'y oppose pas, mais s'il n'est pas dans l'ordre, on sauvera du temps en en disposant de suite, et je demande que M. l'ORATEUR décide à cet égard.

L'Hon. M. ROSS—Je crois fondée l'observation que vient de faire l'hon. membre au sujet de l'amendement. Il me paraît contenir le même principe que celui proposé par l'hon, mombre de Niagara, et par conséquent

hors d'ordre.

L'Hon. M. BUREAU-Je crois la motion voudrais que le gouvernement adoptât | dans l'ordre. Elle est à l'effet de acumettre